



SOMMAIRE

PAGE 1

En bref ...
En projet...

PAGE 2

Groupement d'achat d'énergie,
résultats de l'appel d'offres
Lumière d'or, lumière intelligente...

PAGE 3

Plateforme prime énergie
Mobilité électrique : réseau de
bornes de recharge et incitation
des collectivités
Le conseil en énergie partagé,
l'atout économies des collectivités

PAGE 4

Denis Maumus, le « M. Moins »
des factures d'énergie

Le mot du Président

Ce n°2 de la lettre d'actualité du SDE65 est l'occasion de porter un regard sur l'année écoulée et de vous présenter les perspectives pour l'année 2016.

En 2015, le SDE65 a poursuivi ses missions traditionnelles en éclairage public, notamment avec l'ambitieuse opération d'éradication des lampes à vapeur de mercure.

Il a aussi développé son action dans le domaine des énergies nouvelles, qu'il s'agisse de réseaux de chaleur ou de mobilité électrique.

Mais cette année 2015 a surtout été placée sous le signe des recherches d'économies : groupement d'achat d'électricité et lancement du service de conseil en énergie partagé.

Je vous souhaite, au nom du Bureau et de tous les agents du SDE65,
une très bonne année 2016.

François Fortassin, Président du SDE65

EN BREF...

ÉRADICATION DES LAMPES À VAPEUR DE MERCURE

Le deuxième programme de travaux (2015) a été confié aux entreprises INEO et ETPM.

Avec 2.000 luminaires supplémentaires rendus conformes aux exigences de la Réserve Internationale de Ciel Etoilé (RICE) du Pic du Midi et de la transition énergétique, le SDE65 poursuit son objectif d'éradication de ces lampes énergivores en 4 ans.

ILLUMINATIONS DE NOËL

Une nouvelle formule plus simple et moins chère a été mise en place cette année au service des communes avec la participation de 5 entreprises : EIFFAGE, EPE, ETPM, INEO et CASSAGNE.

MOBILITÉ ÉLECTRIQUE

Le SDE65 propose aux communes 3 vélos à assistance électrique en location pour un tarif de 10 € par semaine (participation aux frais d'entretien).

EN PROJET...

ORIENTATIONS 2016

Le Comité syndical du 18 décembre 2015 débattait des orientations 2016 du SDE65.

> **Électrification et éclairage public** : l'effort financier consenti sur la rénovation de l'éclairage public (RICE du Pic du Midi) sera poursuivi ;

> **Énergie** : développement des nouvelles missions (conseil en énergie partagé, réseaux de chaleur, pose de bornes de recharge de véhicules électriques) grâce aux aides financières de l'État, de la Région et de l'ADEME ;

> **Lancement de 2 nouvelles actions en matière d'exploitation des réseaux d'éclairage public** : recensement précis et géo-référencement des réseaux, et mise en place des procédures réglementaires d'exploitation.

La RICE du Pic du Midi connaîtra un nouvel essor avec la production d'un film grand public, la mise en place d'un observatoire et le développement des actions de communication nationale.

GROUPEMENT D'ACHAT D'ÉNERGIE : LES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES

Le SDE65 a lancé un appel d'offres pour la fourniture d'électricité au bénéfice du groupement de 86 acheteurs publics dont il assure la coordination. Après examen EDF a été retenu pour les 3 lots du marché.

LOTS	SITES CONCERNÉS	CANDIDATS RETENUS	CANDIDATS NON RETENUS
LOT 1 - TARIF PROFILES > 36KVA	233 sites, 25 GWh/an	EDF	GDF SUEZ
LOT 2 - TARIF TELERELEVE > 250 KVA	13 sites, 12 GWh/an	EDF	GDF SUEZ
LOT 3 - ECLAIRAGE PUBLIC GRAND TARBES	757 sites, 9 GWh/an	EDF	DIRECT ENERGIE, GDF SUEZ

Le groupement d'achat

Le groupement d'achat réunit 86 acheteurs publics : le SDE65, le Département des Hautes-Pyrénées et le Grand Tarbes (membres fondateurs), 49 communes, 16 EPCI, 13 établissements scolaires et 5 autres établissements publics.

Les gains financiers attendus

L'économie globale attendue par rapport au tarif de vente réglementé (TRV) est estimée à 1 M€ sur 2 ans, avec un gain moyen sur la facture totale TTC (y compris contributions, taxes et acheminements) allant de 4 % pour le lot n° 3 à 10 % pour le lot n° 1 et à 11 % pour le lot n° 2.

Les gains réels pourront être légèrement différents d'un site à un autre en fonction des profils de consommation (répartition heures creuses/heures pleines, saisonnalité, rapport de puissance souscrite, volume consommé...).

La fourniture d'énergie verte

Le marché conclu avec EDF offre la possibilité à chaque acheteur public de demander, pour tout ou partie des points de livraison, à bénéficier d'une électricité dont l'origine en énergie renouvelable est totalement ou partiellement garantie (énergie verte). L'acheteur public a le choix entre la livraison d'électricité à 30 %, 50 % ou 100 % d'origine renouvelable garantie, sachant que le tarif consenti augmente avec ce pourcentage.

TECHNIQUES...

LUMIÈRE D'OR, LUMIÈRE INTELLIGENTE...

Quelle alternative trouver à la lumière bleue (trop facilement propagée), blanche (qui rappelle les anciennes lampes à vapeur de mercure) ou orange (qui « aplatit » les couleurs) ? Aujourd'hui, les aménageurs font le choix du « blanc doré », une lumière chaude et subtilement colorée qui rappelle les éclairages anciens.

Ainsi, le plan lumière parisien prévoit le remplacement de 10.000 lampadaires pour doter le centre historique d'éclairages à 2.700 K similaires à ceux du cœur de la RICE du Pic du Midi. Ces nouvelles préconisations ouvrent la voie aux technologies LED les plus récentes, qui sont aujourd'hui bien loin des premières LED dont les 4.000 K et la couleur très blanche rappelaient la froide lumière des néons.

En éclairage public, ces nouvelles LED peuvent être couplées à un système de détection de présence pour dispenser un éclairage optimisé lorsque c'est nécessaire et uniquement lorsque c'est nécessaire, en permettant économies d'énergie et allègement de la facture d'électricité.

A Sarriac-Bigorre, le SDE65 a équipé un parking avec ce dispositif. Les lampadaires restent en mode « veilleuse » lorsque le parking est désert en jouant uniquement un rôle de balisage, mais s'allument automatiquement dès qu'un visiteur se présente.

Trois études sont en cours sur d'autres sites : les abords d'une maison de retraite à **Tilhouse**, la route d'accès et le parking d'une résidence sénior à **Saint-Lary**, la route de **Louey à Juillan** (couplage avec un système de mesure de vitesse permettant de doser l'allumage des lampadaires en fonction de la vitesse d'approche des véhicules).

Les communes disposant encore de lampes à vapeur de mercure sont invitées à se rapprocher sans attendre du SDE65 qui les conseillera et les accompagnera dans leur plan de conversion d'équipements. Le SDE65 finance également le remplacement des lampes à hauteur de 50 % sur la base d'un marché d'achat groupé (coût moyen par luminaire : 400 €).



PLATEFORME PRIME ÉNERGIE

La plateforme web « Prime énergie » commune avec le Grand Tarbes permet aux propriétaires de bâtiments de valoriser en euros les certificats d'économies d'énergie gagnés à l'occasion de travaux de rénovation énergétique (isolation, chauffage...).

Pour en bénéficier : <http://www.legrandtarbes.fr/> rubrique Environnement/Prime énergie

INCITATION DES COLLECTIVITÉS À LA MOBILITÉ ÉLECTRIQUE

Les collectivités achetant des véhicules automobiles électriques peuvent bénéficier d'une aide du SDE65 à hauteur de 2.000 € par véhicule. Six collectivités ont déjà bénéficié de ce dispositif.

Par ailleurs, le SDE65 met 3 vélos électriques à disposition des communes, à titre d'essai.

Enfin, le syndicat peut apporter son expertise aux collectivités souhaitant développer des produits autour du véhicule électrique : produits touristiques, voiture-partage...

DÉPLOIEMENT DU RÉSEAU DE BORNES DE RECHARGE DES VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Après avis de la commission d'appel d'offres du SDE65, les entreprises ETPM et CASSAGNE ont été retenues pour les études et travaux de pose. Les bornes seront fournies par G2 Mobility (jeune entreprise de Sèvres, Hauts-de-Seine) pour les 69 bornes isolées, et Schneider Electric (entreprise internationale basée notamment à Saintes, Charente-Maritime) pour les 11 stations (31 bornes).

Les bornes sont entièrement fabriquées en France. Le SDE les exploitera en régie en assurant la maintenance de premier niveau grâce à un système communicant de supervision.

Le service sera gratuit en 2016 et 2017, payant par la suite. Les usagers auront un accès gratuit à un système de géo-localisation des bornes (sur internet ou téléphone portable) qui indiquera en temps réel leur disponibilité. Un partenariat original a été conçu avec ERDF pour optimiser les réseaux électriques et les travaux (en lien avec la pose des compteurs électriques).

L'investissement total est de l'ordre d'un million d'euros, soit 10.000 € par borne. Les communes ou collectivités participent à l'investissement à hauteur de 2.000 € par borne installée. Les collectivités engagées assureront la fourniture de l'énergie, les autres charges de fonctionnement seront assurées les deux premières années par le SDE.

L'ensemble des travaux se fera sur 2016 et 2017.



DOSSIER...



LE CONSEIL EN ÉNERGIE PARTAGÉ, L'AUTOUT ÉCONOMIES DES COLLECTIVITÉS

Le conseil en énergie partagé est un dispositif créé par l'ADEME pour aider les petites collectivités à bénéficier des compétences techniques qui sont aujourd'hui indispensables pour faire face à l'augmentation de la facture énergie.



Le conseil en énergie partagé est un dispositif créé par l'ADEME pour aider les petites collectivités à bénéficier des compétences techniques qui sont aujourd'hui indispensables pour faire face à l'augmentation de la facture énergie. Dans les Hautes-Pyrénées, le SDE65 a choisi de porter ce dispositif en recrutant Denis Maumus, qui avait déjà exercé cette fonction pendant 5 ans dans un autre département.

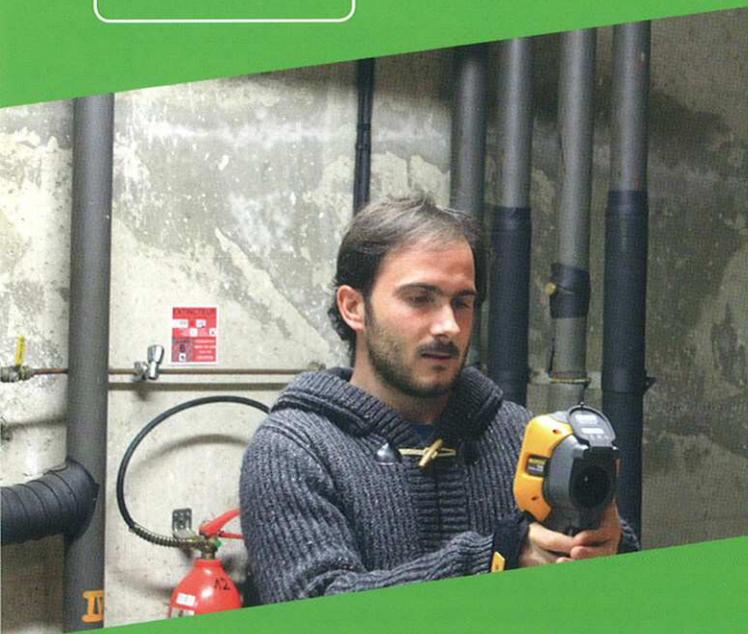
Le budget nécessaire est de 45 K€ à l'année. Il est financé par l'ADEME (24 K€), le Parc national des Pyrénées (9 K€), le SDE65 (6 K€) et les cotisations des collectivités (6 K€).

Chaque collectivité souhaitant souscrire au service sera redevable d'une cotisation calculée sur la base d'un barème et se montant au maximum à 0,5 € par an et par habitant.

Ainsi, une commune de 100 habitants paiera chaque année 50 € pour bénéficier des conseils d'un expert et d'un accompagnement individualisé, alors que l'ADEME estime que pour chaque euro investi dans le dispositif une collectivité pourra économiser 3 € sur sa facture énergie en mettant en œuvre des actions simples et peu coûteuses. La méthode d'intervention est construite en plusieurs étapes, de l'analyse de l'existant à la préconisation d'actions concrètes. Si la collectivité souhaite ensuite prolonger la mise en œuvre avec un bureau d'études, elle pourra solliciter l'appui du conseiller en énergie qui continuera à accompagner la démarche.

Pour donner les meilleures chances à ce dispositif, le SDE65 préconise la désignation par la collectivité de 3 référents qui seront les interlocuteurs privilégiés du conseiller en énergie partagé : un élu, un technicien, un agent administratif.

PORTRAIT



DENIS MAUMUS, LE « M. MOINS » DES FACTURES D'ÉNERGIE

Denis Maumus est le tout nouveau conseiller en énergie partagé du SDE65. Arrivé en septembre 2015, il propose aux collectivités de les accompagner dans leur recherche d'économies d'énergie en leur apportant conseils et préconisations.

Originaire de Trie-sur-Baïse, ce jeune technicien de 30 ans justifie déjà de belles qualifications techniques : un BEP électrotechnique, un bac pro énergétique, un BTS fluides-énergie-environnements, une licence sciences et technologies des énergies renouvelables (licence STER).

Après une première expérience professionnelle dans le Jura, Denis Maumus est recruté par le Parc naturel régional du Luberon, dans le Vaucluse, en qualité de conseiller en énergie partagé. Il y passera 5 années, le temps de forger une solide expérience qu'il place aujourd'hui au service des collectivités des Hautes-Pyrénées. Pour lui, le conseil en énergie partagé est « un dispositif très bien pensé, qui permet aux communes de découvrir d'autres pratiques et d'économiser beaucoup en investissant peu ». Il donne l'exemple d'une commune du Luberon à qui il avait conseillé d'optimiser son abonnement électrique.

Bilan : 4 K€ économisés par an avec un simple courrier !

Avec l'expérience, Denis Maumus « flaire » les économies et sait vite où sont les gisements les plus intéressants. Il était donc le candidat tout désigné pour développer le conseil en énergie partagé dans les Hautes-Pyrénées, d'autant que la création de cette activité répond tout à fait à ses attentes : « Un métier à la fois technique et relationnel, de terrain mais aussi de réflexion, dans un domaine - l'énergie - qui touche à tous les aspects du quotidien... ».

AGENDA

18 DÉCEMBRE 2015

Débat d'orientation budgétaire (DOB) en assemblée générale

15 JANVIER 2016

Bureau : 1^{re} programmation des travaux 2016

1^{ER} FÉVRIER 2016

Réunion annuelle avec les entreprises

12 FÉVRIER 2016

Vote du budget en assemblée générale

JUIN 2016

36^e congrès de la FNCCR à Tours
(Fédération nationale des collectivités concédantes et régies)

JUIN 2016

40^e journées nationales de la lumière de l'AFE à Lyon
(Association française de l'éclairage)

SDE65 - 20, avenue Fould - BP 914 - 65009 TARBES Cedex

Date de publication : décembre 2015

Prix de vente : gratuit

Responsable de publication : Bruno Rouch

Rédaction : Valérie Médaille, communication, conseil, formation

Graphisme & Impression : SoHappy, studio de création graphique et digitale

Crédit photos : SDE65

Diffusion : 1.000 exemplaires

Dépôt légal : à parution

ISSN : 2428-4483

RETOUR SUR...



LES JOURNÉES MOBILITÉ ÉLECTRIQUE DES 18 ET 19 SEPTEMBRE 2015 À TARBES

Beau succès pour les 1^{ères} journées de la mobilité électrique à Tarbes. Le forum des élus et la matinée grand public ont attiré de nombreux participants venus s'informer, découvrir les stands des exposants et essayer des véhicules électriques à ... 1, 2, 3 ou 4 roues ! Le SDE65 prolongera cette initiative en poursuivant le travail avec ses partenaires sur tous les modes de déplacement, qu'il s'agisse de mobilité au quotidien ou de mobilité longue distance.

COP 21 : LA RICE DU PIC DU MIDI S'EXPOSE À PARIS

Le Syndicat du Pic du Midi et le SDE65 étaient présents à la COP 21 les 6, 7 et 8 décembre 2015 dans l'espace réservé aux « solutions pour demain ». Un stand permettait aux visiteurs de s'informer sur les actions mises en œuvre dans le cadre de la RICE du Pic du Midi et une conférence s'est tenue au Grand Palais.

WWW.SDE65.FR

**SYNDICAT DÉPARTEMENTAL
D'ÉNERGIE DES HAUTES-PYRÉNÉES**

20 Avenue Fould
65000 TARBES

Tél. 05 62 93 20 06



Au service des
Hautes-Pyrénées